

Revue *Diversité urbaine* Protocole de rédaction

Les manuscrits peuvent être transmis en tout temps à : diversite-urbaine@umontreal.ca

Politique de la revue

- La revue *Diversité urbaine* publie uniquement des textes inédits. Les manuscrits déjà publiés ou soumis ailleurs ne seront pas acceptés.
- En publiant dans la revue, l'auteur cède et assigne tous les droits d'auteur liés à l'article. Une fois l'article accepté pour publication, l'auteur devra remplir et signer un formulaire de droit d'auteur.
- La revue fournit aux auteurs un exemplaire du numéro et une copie numérique de la revue et de son article.

Procédure d'évaluation

- Si l'équipe de la revue estime l'article recevable pour le processus d'évaluation, le texte est soumis anonymement à deux évaluateurs ayant une expertise dans le domaine.
- Les articles retenus doivent être révisés à la lumière des commentaires des évaluateurs. L'auteur doit faire parvenir à l'équipe de la revue (jointe à son article révisé) une courte lettre expliquant la manière dont il a répondu à l'ensemble de ces commentaires.
- L'équipe de la revue se réserve le droit d'apporter des corrections mineures de forme.

Présentation des manuscrits

- La revue publie majoritairement des textes en français et occasionnellement des articles en anglais.
- Les articles doivent comporter entre 4 500 et 7 000 mots excluant la bibliographie.
- La première page comprend le titre de l'article en anglais et en français, le nom de l'auteur, son affiliation professionnelle ainsi que son adresse électronique.
- Le manuscrit doit inclure les éléments suivants en français et en anglais : le **titre**, un **résumé** de 125 mots et cinq **mots clés**.

Mise en forme des manuscrits

- Le texte doit être rédigé à double interligne à l'aide d'une police standard (Times New Roman, 12 points), avec un alignement justifié et des marges de 3 cm.
- Les titres sont présentés en caractères gras et les sous-titres en caractères italiques.
- Les pages sont numérotées en bas de page à droite.
- Les notes, numérotées en chiffres arabes, sont placées à la fin du texte.

- Les titres de livres ou de revues, ainsi que les mots de langue étrangère, doivent être en caractère italique.
- Les sigles ou acronymes doivent être placés entre parenthèses, à la suite de leur signification, sans ponctuation, à la première mention.
- Toutes les citations sont encadrées de guillemets français (« citation », avec espace insécable après le guillemet ouvrant et avant le guillemet fermant). À l'intérieur de ceux-ci, utiliser les guillemets anglais ("citation dans la citation", sans espaces). Placer les citations de plus de quatre lignes en retrait.
- Les tableaux, les figures et les graphiques sont insérés dans le texte. Joindre les originaux dans un fichier à part.
- La revue ne publie pas de photos ou d'images.

Bibliographie et références

- Les références sont toujours insérées dans le corps du texte comme suit :
 - Référence sans citation (Bourhis 2014; Collins et Bilge 2016; Molenberghs *et al.* 2014; Taylor 2004, 2002);
 - Référence avec citation (Le Gall et Meintel 2014 : 101);
 - Lorsqu'il y a **trois auteurs ou plus**, utiliser « *et al.* »;
 - Dans le cas d'un ouvrage à paraître, écrivez (Tremblay [à paraître]). Dans la bibliographie, inscrire [à paraître] entre crochets également.
- Placer la bibliographie à la fin du texte, après les notes de fin de texte.
- Seules les références citées dans le texte figurent dans la bibliographie.
- Les références sont classées en ordre alphabétique. Pour un même auteur, elles sont indiquées de la plus récente à la plus ancienne.

Modèle bibliographique

Livre

Baubérot, J., 2017. *Histoire de la laïcité en France*. Paris, Presses universitaires de France.

Juteau, D., 2015. *L'ethnicité et ses frontières* (2^e éd.). Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal.

Chapitre de livre

Barth, F., 1995 [1969]. « Les groupes ethniques et leurs frontières », *in* P. Poutignat et J. Streiff-Fénart (dir.), *Théories de l'ethnicité*. Paris, Presses universitaires de France, p. 203-249.

Borri-Anadon, C., 2016. « Les défis et les enjeux de la prise en compte de la diversité à l'école québécoise », *in* P. Doray et C. Lessard (dir.), *50 ans d'éducation au Québec*. Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 171-177.

Article de revue scientifique

Bélanger, A. et S. Vézina, 2017. « Niveau de littératie et intégration économique des immigrants canadiens », *Canadian Ethnic Studies*, vol. 49*, n° 2, p. 53-74.

*Le volume peut aussi être écrit en chiffre numéral (selon la graphie utilisée par la revue).

Article de presse

Gervais, L.-M., 2017. « “Nous espérons ne pas être les derniers”. Les Darwish rencontrent leur famille québécoise élargie », *Le Devoir*, 17 janvier, p. A2.

Elkouri, R., 2017. « Chronique d’une tragédie annoncée », *La Presse+*, 31 janvier.

http://plus.lapresse.ca/screens/fcf00b94-3302-4d7f-b09e-840f4ed79fa9%7C_0.html [consulté le 10 mai 2017].

Mémoire ou thèse

Drapeau, É., 2016. *Jeunes croyants : une identité choisie et performée*. Mémoire de maîtrise, Département de sociologie, Faculté des sciences humaines, Université du Québec à Montréal.

<http://www.archipel.uqam.ca/7883/1/M14232.pdf> [consulté le 6 octobre 2017].

Rapport de recherche

Bouarbat, B. et G. Grenier, 2014. *L’impact de l’immigration sur la dynamique économique du Québec*. Rapport remis au ministère de l’Immigration, de la Diversité et de l’Inclusion. Ministère de l’Immigration, de la Diversité et de l’Inclusion, gouvernement du Québec.

http://www.midi.gouv.qc.ca/publications/fr/recherches-statistiques/ETU_ImmigrProsperite_BouarbatGrenier.pdf [consulté le 16 août 2017].

Communication

Leloup, X., 2017. « L’évolution des revenus à l’échelle des quartiers, Montréal 1980-2012 : enrichissement et précarité dans une économie en mutation ». Communication présentée au 85^e Congrès de l’Association canadienne-française pour l’avancement des sciences (ACFAS) : *Vers de nouveaux sommets*, 8 au 12 mai 2017, Montréal.

Source électronique

Chicha, M.-T. et É. Charest, 2013. *Le Québec et les programmes d’accès à l’égalité : un rendez-vous manqué?* CEETUM.

<http://www.ceetum.umontreal.ca/fr/actualites/pub-a-signaler/publication/le-quebec-et-les-programmes-daccés-a-legalitenb/> [consulté le 7 novembre 2017].

Pour les citations dans le texte

- Les citations d’auteurs restent en caractères normaux. Elles sont entre guillemets français dans le texte, suivies de la référence auteur-date entre parenthèses.
- Les citations d’informateurs ou de dialogue de film sont en italique. Elles sont entre guillemets français dans le texte, suivies d’une parenthèse contenant le pseudonyme de l’informateur, mais aussi le plus souvent d’informations sociodémographiques pertinentes.
- Les citations de plus de quatre lignes doivent être en retrait. Dans ce cas seulement, pour alléger la présentation, on enlève les guillemets.